



Avenant n° 1 aux Instructions de Course

**Championnat de Ligue Pays de la Loire
Jeunes**

Le dimanche 01 octobre 2023

Le chapitre 17.3 est modifié comme suit :

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé ~~l'École de voile de Préfailles~~ dans **la salle jury située au 1^{er} étage de l'accueil**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

Affiché le 1^{er} octobre 2023 à 09hr30

Le président de comité de course

Le président du Jury